

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal de Venerque du 11 octobre 2008

L'an deux mille huit le 11 octobre à 8H30, le Conseil Municipal de la commune de VENERQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de la mairie de Venerque, sous la Présidence de Monsieur Michel DUVIEL, Maire.

Le Maire procède à l'appel :

PRESENTS

Marie-Thérèse AMIEL, Jean-Yves BERNY, Denis BEZIAT, Catherine COFFIN, Marius COURTIN, Michel DEHAN, Jacques DOUMERC, Michel DUVIEL, Marie-Christine ESCOURROU, Nadia ESTANG, Benoît GUIRARDEL, Jean-Paul LEBON, Jacques MAURY, Olivier PICARD, Stéphane ROCHE, Cécile SOMPAYRAC

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

ABSENTS EXCUSÉS : Nadine BURUAGAY, Michel GAY, Christine MIAS

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel DUVIEL

En exercice : 19, présents : 16, votants : 16.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

I : Approbation du procès-verbal du conseil du 03 juillet 2008

Ce Procès-verbal sera adopté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

II : Informations

M DUVIEL précise que ce Conseil Municipal a été réuni en urgence en préambule de la journée de travail des élus prévue de longue date, pour répondre à la demande d'avenants pour le marché de construction d'une salle de classe élémentaire, pour lequel il n'a pas de délégation de signature, son montant étant supérieur à 90 000 €HT.

III: Les décisions prises par M. le Maire par délégation de Conseil Municipal

La liste sera donnée lors du prochain Conseil Municipal.

IV : Les délibérations

➤ Avenant n°1 et 2 pour le lot n°5 du marché de construction d'une salle de classe à l'école élémentaire

Les avenants proposés sont d'un montant de + 125 € HT et + 465 € HT, et que le montant initial du lot est de 13 689 €, soit respectivement 0,91% et 3,40 % d'augmentation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions d'avenants n°1 et n°2 au marché de construction d'une salle de classe à l'école élémentaire, pour le lot n°5 « doublages, cloisons, faux plafonds, menuiseries intérieures » avec l'entreprise SYSTEMPLAC pour un montant de 125 € HT pour le n°1 et 465€ HT pour le n°2, et d'autoriser M le Maire à signer ces avenants.

➤ Avenant n°1 pour le lot n°4 du marché de construction d'une salle de classe à l'école élémentaire

L'avenant proposé est d'un montant de - 492,76 €HT, et que le montant initial du lot est de 20 456,79 € HT, soit 2,88% de baisse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition d'avenant n°1 au marché de construction d'une salle de classe à l'école élémentaire pour le lot n°4 « menuiseries extérieures, serrurerie », avec l'entreprise KRIKORIAN pour un montant de - 492,76 € HT, et d'autoriser M le Maire à signer ces avenants

V : Questions diverses :

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 8h45.

Signatures :

Marie-Thérèse AMIEL	Denis BEZIAT	Jean-Yves BERNY
	Catherine COFFIN	Marius COURTIN
Michel DEHAN	Jacques DOUMERC	Michel DUVIEL
Marie-Christine ESCOURROU	Nadia ESTANG	
Benoît GUIRARDEL	Jean-Paul LEBON	Jacques MAURY
	Olivier PICARD	Stéphane ROCHE
Cécile SOMPAYRAC		